

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUVES, DOUVES, DOUVES. BARILS, BARILS, BARILS.

VENTE DE RECEVEUR - DE LA -

National Manufacturing and Package Company.

MARDI, LE 30 OCT. 1906,

A 10:30 HEURES A. M.,

SUR LES LIEUX,

RUE DE CHARTRES, ENTRE LES RUES MONTEGOT ET CLOUST.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de douves et barils par la National Manufacturing and Package Company.

Moulin pour Douves de Haut Grade.

Le moulin pour douves de haut grade est vendu par la National Manufacturing and Package Company.

Peter Gallagher.

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, LE 31 OCTOBRE 1906, A 10:30 HEURES A. M.

LE CONTENU DU

PELICAN IRON WORKS.

Pour être vendus en bloc.

CONSISTANT DE

Marchandises en magasin, Installations et Machines et

Mecubles de bureau.

UN CHEVAL et Wagon.

Un Lot de Comptes Ouverts.

Desant être vendus sur les lieux.

No 139 rue Alix, Alger.

A la Red Renaud vs W. P. Carey.

MERCREDI, LE 31 OCTOBRE 1906, A 10:30 HEURES A. M.

PETER GALLAGHER,

Encaveur.

Bureau No 34 rue Comblaine.

E. Bert J. Mahony,

Avocat du Liquidateur.

19 oct-11 21 29 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE HERIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur médiocre.

du Troisième District.

Près de la No municipal 1747 rue Madeline.

contres les Propriétaires Soudés.

Une Homestead Association vs Succession de A. Bert Maxwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés de valeur médiocre.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur médiocre.

du Troisième District.

Près de la No municipal 1747 rue Madeline.

contres les Propriétaires Soudés.

Une Homestead Association vs Succession de A. Bert Maxwell.

PAR NATIONAL REALTY CO. ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. GRANDE OCCASION SPECULATIVE DE PROPRIETES DANS LES DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

A L'ENCAN, MERCREDI, LE 14 NOVEMBRE 1906, A MIDI, à la (Nouvelle) BOURSE D'ENCAN DES PROPRIETES FONCIERES, Nos 225-227 229 rue Baronne.

SUCCESSION DE VEUF E. PINTAT - No 79,470, Cour Civile de District, Division B.

- 1. 1022 1/2 RUE ENCAMPEMENT, Cottage double.
2. 911 RUE BROAD, Cottage simple avec cour sur la côté.
3. AVENUE JOURDAN, RUES ROYALE ET DESLONDES, Un demi-lit de propriété vacante.
4. AVENUE DE L'ESPLANADE, A L'ENCOIGNURE DE LA RUE BROAD, Vacant. Beau coin d'affaires.
5. AVENUE DE L'ESPLANADE, PRÈS LA RUE BROAD, (contigu au ci-dessus.) Lot vacant.
6. 2508-2610 AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage double bien situé.
7. 2004 RUE BELL (FAISANT FACE A L'AVENUE DE L'ESPLANADE.) Joli cottage simple.
8. RUE BROAD, PRÈS DE L'AVENUE DE L'ESPLANADE, Boutique de forgeron et grand.

PAR M. A. BACCHU, Encaveur - En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de veuf E. Pintat.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. PROPRIETES DE CHOIX DU SIXIEME ET QUATRIEME DISTRICTS.

LOT POUR CONSTRUIRE, Coin des rues Saratoga et Amelia.

COTTAGE DOUBLE ET BATTISE EN BOIS.

3609-3611-3613 rue Saratoga, entre les rues Foucher et Amelia.

COTTAGE DOUBLE.

3605-3607 rue Saratoga, près de la rue Foucher.

COTTAGE SIMPLE.

2115 rue Amelia, près de la rue Saratoga.

COTTAGE DOUBLE.

2116-2118 rue Foucher, près de la rue Saratoga.

EMPLACEMENT DE COMMERCE ET BUREAU.

Coin des rues Troisième et Saratoga ET UN

COTTAGE SIMPLE.

2011 rue Saratoga.

Devant être vendu ensemble.

Dix Terrains à Ansley, Mississippi.

John Adolph et de ses pleins pouvoirs Frederic Frank Albert Adolph

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans - Division A - No 40 22

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de terrains à Ansley.

AVIS AUX CREANCIERS ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

Le contenu de ce document est relatif à la vente de propriétés.

ANNONCE JUDICIAIRE. PROPRIETE DE CHOIX DU TROISIEME DISTRICT.

533 AVENUE ESPLANADE.

Entre les rues

DECATUR ET CHARTRES.

1916 18 RUE BOURGOGNE.

Entre les rues

TOUR ET ROUBON.

1922 RUE BOURGOGNE.

Entre les rues

BOUBON ET TOURO.

Près du maréchal Lantenschlager

Succession de Marie Dorothea

Frederic, veuve de Joseph

Victor Charly.

No 80 180 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans - Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.

Le contenu de ce document est relatif à la succession de Marie Dorothea.